

Une action



JEM

Dossier de presse

18 Mai 2015



Photographies prises pendant l'activité Escalade (décembre 2014) et Atelier cuisine (février 2015)

Jeune Envie Motivation

Contact : Escalade Entreprises

info@escalade-entreprises.net

02 40 08 09 00

www.escalade-entreprises.net

A l'occasion de la législature 2012 – 2017, les députés ont souhaité revoir le fonctionnement de la « réserve parlementaire ». Celle-ci est désormais attribuée de manière égale entre députés (130.000 euros / an), avec quelques majorations pour le Président, les Présidents de commissions et Présidents de groupes, et son utilisation est rendue publique annuellement.

Ces sommes ne sont pas à la discrétion des députés. Des règles précises existent quant à leur utilisation (co-financement de projets d'investissements de collectivités territoriales, et financement ou co-financement de projets associatifs). Les projets qu'un député souhaite soutenir doivent être soumis à la commission des finances de l'assemblée pour un premier examen. Après, les organismes potentiellement bénéficiaires doivent déposer un dossier de demande de financement auprès du ministère identifié comme compétent sur le projet concerné.

J'ai souhaité, à l'occasion de l'évolution du montant mobilisable, d'une part continuer d'aider à tour de rôle les communes de la circonscription, et surtout d'autre part, apporter un soutien significatif et pérenne sur une thématique d'intérêt général : la lutte contre le décrochage scolaire et pour la réussite éducative.

Pour ce faire, j'ai réuni fin 2012 des chefs d'établissements et les responsables académiques de la circonscription, afin de leur faire part de ma volonté d'appuyer les démarches que les acteurs de terrain jugeaient utiles et complémentaires de l'existant. Après plusieurs mois de concertation et d'élaboration, un projet, porté par l'association ESCALADE Entreprises, a été co-construit par l'ensemble des acteurs.

En plus de la dimension opérationnelle de ce projet, qui permet de mobiliser des professionnels pour accompagner des élèves en situation de fragilité scolaire et de risques de décrochage, cela dans un cadre professionnalisé et encadré, je souhaite que ce travail puisse à terme avoir également un impact législatif, ou à tout le moins dans la conduite des politiques publiques en la matière. C'est pourquoi le projet a également été mis en œuvre en lien avec le département de Sciences de l'Education de l'université de Nantes, en associant un doctorant à ce projet dans le cadre d'un contrat CIFRE. Doctorant qui conduira pendant trois ans au moins un travail d'analyse et d'évaluation de ces actions, et d'autres dispositifs visant ces mêmes problématiques, de manière à bénéficier à terme d'un travail de recherche universitaire à même d'enrichir notre compréhension de ce phénomène de décrochage scolaire, pour améliorer encore nos politiques en la matière.

Ce faisant, par cette démarche, je veux assumer un choix politique clair quant à l'utilisation de ces fonds publics, faire émerger un projet co-construit avec les acteurs locaux, donner une dimension de recherche et d'évaluation à cette démarche, pour au final, accompagner tous les ans des jeunes que notre société se doit, pour eux et pour nous tous, d'aider à réussir leur parcours scolaire, pour mieux comprendre ce phénomène qui mine notre société, et à terme permettre d'améliorer l'efficacité de nos politiques publiques en la matière.

Dominique RAIMBOURG

La naissance du projet

La commande

M. Dominique Raimbourg, député de la 4^{ème} circonscription de Loire Atlantique se propose en 2013 de flécher l'utilisation de sa réserve parlementaire sur des actions contribuant à la lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite du parcours de formation et d'insertion des jeunes du Sud Loire. Le projet soutenu devra couvrir la circonscription (Brains, St Léger les vignes, Bouaye, Bouguenais, Saint-Aignan-de-GrandLieu, Pont Saint Martin, Rezé, Nantes St-Jacques et Saint-Sébastien-sur-Loire) et concerne des jeunes, de l'enseignement public et privé.

Le constat – Le décrochage

Chaque année de nombreux jeunes quittent le système scolaire sans qualification, sans diplôme, avec un niveau parfois insuffisant pour pouvoir s'insérer durablement (estimation de 150 000 par an en France).

Les classes critiques pour le décrochage sont les 4^{èmes} et 3^{èmes} de collège et les premières années de CAP et Bac Pro.

Les raisons

Le décrochage peut avoir de multiples causes : environnement familial, désintérêt pour l'école, difficulté scolaire, ambiance de classe, climat d'établissement, difficulté d'expression, culture, intégration difficile, désintérêt pour une filière non choisie et finalement abandonnée...

Lorsque le jeune a décroché, la difficulté principale est de renouer le contact avec lui, comme le constate la PSAD (Plate-forme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs de +16 ans)

Des signes précurseurs

Un certain nombre de signes annonce ce décrochage : absentéisme chronique, désintérêt pour les apprentissages en classe, baisse de résultats, marginalisation. L'action doit permettre d'intervenir avec réactivité et en amont du décrochage total.

Des dispositifs actuels pertinents : Classes et ateliers relais, Les dispositifs en alternance 4^{ème} au collège, DIMA.

Des classes SEGPA existent sur les collèges René Bernier (St Sébastien), la Neustrie (Bouguenais) et Salvador Allende (Rezé). Une classe relais basée au collège Pont Rousseau (Rezé), un atelier relais, un pôle de scolarisation et d'insertion ainsi qu'une plateforme de rescolarisation au LP Brottier (Bouguenais) et pôle d'insertion au LP Goussier(Rezé) et au LP Brottier.

« **La lutte contre le décrochage scolaire** est généralement du ressort de divers acteurs (Éducation nationale, collectivités locales, associations, etc.) qui interviennent simultanément mais pas de façon concertée, rendant les prises en charge bien moins efficaces. De **nouvelles alliances éducatives** se mettent en place, à l'instar de ce qui se passe au Québec, qui nécessitent une coopération large avec une redéfinition des prérogatives de chacun : enseignants, institutions, collectivités locales, tissu économique, associations, parents, etc. Cette prise en charge est territorialisée. »

Dossier d'actualité de l'IFÉ [Rémi Thibert](#)

Le projet JEM

Préambule

Escalade Entreprises (association de dirigeants d'entreprise) est bien identifié sur le territoire comme un partenaire de confiance qui s'investit chaque jour pour les jeunes avec notamment Déclic Métiers, Un Jeune Un Pro, Reporters chez les pros mettant en relation les jeunes et les professionnels (plus de 6000 en 2014).

Escalade Entreprises étant une association de dirigeants, un axe fort sera d'accompagner le jeune vers un projet professionnel constitutif d'un projet de vie.

Partenariat

Le projet a été élaboré par un comité de pilotage composé de chefs d'établissement, des responsables de la mission décrochage de l'Education Nationale, des représentants d'entreprises, du délégué du préfet, du député Dominique Raimbourg et de Pierre-Yves Bernard enseignant chercheur de l'Université de Nantes.

Escalade Entreprises est chargé de la mise en place et du fonctionnement en partenariat avec les établissements scolaires. Il active des partenaires pour les activités sur le territoire même pour compléter le parcours des jeunes.

Ce projet doit s'inscrire dans le temps pour trouver et prouver son efficacité, soit 3 ans minimum.

Le Projet

L'expérimentation consiste à proposer, avec les établissements concernés, un parcours dédié à la prévention du décrochage scolaire, en proposant un accompagnement personnalisé et construit.

Il est composé de deux volets : un accompagnement collectif (des activités de remise en confiance) et un accompagnement individuel (parrainage et accès à des stages en entreprises).

Sont concernés par le projet en 2014/2015,

- les collégiens volontaires de 4ème et 3ème, les lycéens de 2nde général, technologique ou professionnel de 14 à 16 ans.

- Une partie des établissements scolaires de la 4ème circonscription :

- Bouguenais : collège La Neustrie, lycée Pablo Neruda et Daniel Brottier
- Rezé : les collèges : Salvador Allende, Petite Lande, Pont-Rousseau, Sainte Anne et les lycées : Jean Perrin, Louis-Jacques Goussier
- Saint-Sébastien sur Loire : les collèges René Bernier, Iles de Loire et les lycées La Joliverie, La Baugerie, les Savarières

Le dispositif

L'entrée du jeune

Le dispositif est mis en place sur demande de l'établissement scolaire et sous sa responsabilité.

La coordination se fait avec l'établissement scolaire et Escalade Entreprises.

Le dispositif est à entrée-sortie permanente, doit être très réactif et pour une durée limitée (3 mois)

L'objectif

Inscrit dans un établissement, l'élève poursuit son cursus. L'objectif de ces parcours est de faire une pause dans les enseignements, revaloriser le jeune, travailler son projet professionnel et redonner du sens aux apprentissages scolaires et au parcours de formation.

Le parcours JEM

Il est constitué de 3 axes :

- des activités de remise en confiance, de travail sur l'estime de soi, de valorisation ; ces actions complémentaires doivent permettre au jeune de se retrouver, en tirant bénéfice d'un environnement favorable, d'expériences sociales et d'occasions d'une relation humaine qui redonnent sens à son parcours.
- des mini stages pour découvrir ou confirmer son attrait vers un métier
- un parrainage pour réenchanter la relation à l'adulte, avoir un mentor, une personne bienveillante qui soutient le jeune dans ses efforts et le valorise sans être empreint de l'histoire du jeune.

Le pré bilan

Les acteurs

Nous avons abordé les jeunes sans préalable. La première rencontre d'Escalade Entreprises avec le jeune se fait accompagnée des parents et de l'établissement. L'action est présentée, les objectifs sont exposés et l'adhésion est demandée à tous les acteurs.

Les jeunes

C'est d'abord un révélateur d'un état de fait, les jeunes ont déjà plusieurs années de difficulté avec l'institution scolaire, chacun a son histoire familiale, sociale mais ils partagent ces difficultés qu'ils subissent avec un comportement différent selon la personnalité en construction de ces adolescents, rebelles, effacés, rêveurs, perturbateurs, absents...

Les premières entrées se sont faites en novembre 2014.

14 jeunes âgés de 14, 15 ou 16 ans ont bénéficié du parcours JEM, 3 filles et 11 garçons, parmi ces jeunes, 7 sont en 3ème, 2 en 3ème PVP, 4 en 4ème, 1 en CAP, scolarisés en collège ou en lycée.

Le groupe est nettement plus masculin, ce qui va dans le sens des constats que l'on fait généralement concernant les publics jeunes en difficulté d'insertion, au niveau national.

Études	Établissements	Nombre
CAP , 3ème PVP	LP Goussier	2
3ème et 4ème	Collège Allende	4
3ème et 4ème	Collège Petite Lande	2
3ème et 4ème	Collège Sainte Anne	2
	Collège La Neustrie	1
3ème	Collège Pont Rousseau	1
3ème	LP Neruda	1
3ème PVP	LP la Joliverie	1

Pour la plupart, le parcours a été prolongé après les 3 mois du contrat.

Les activités

Les activités proposées sont organisées en petits groupes, construction des relations, cohésion, entraide et solidarité sont les leitmotivs de ces actions, ils mettent en mouvement les jeunes et réclament une adhésion à la progression.

Les activités montrent la difficulté pour les jeunes de passer rapidement de la prise de conscience à la démarche, effort d'assiduité notamment, adaptation de leur posture, respect de l'organisation.

Activités proposées

Théâtre - Escalade - Mao / Slam - Talents cachés
Photographie - Sophrologie - Cirque – Cuisine

Les animateurs de chaque activité ont bien compris le contexte particulier de ce parcours et sont très pertinents selon les jeunes, ils révèlent la capacité de chacun d'eux à être dans une progression.

Les stages réalisés

Après cette première phase de travail sur l'estime de soi, des métiers leurs ont été présentés, ou selon les idées déjà exprimées par chacun, les recherches de stages sont lancées. Rappelons que ces jeunes ont de 14 à 16 ans, les moins de 16 ans se heurtent à la réglementation du travail et au principe de précaution dans les métiers.

Ils ont tous fait des stages, à la fois révélateurs des exigences du monde du travail et de la bienveillance des tuteurs, quelques incidents sont à signaler sur le savoir être.

Lors des stages, ils sont mis face à l'exigence du travail, de ce que l'on attend d'un professionnel, que la facilité n'est pas la règle et que l'on doit adopter une posture adaptée à l'interlocuteur.

La plupart des jeunes comprennent l'utilité des stages dans l'élaboration ou la confirmation de leur projet professionnel

Les parrainages

Parallèlement, la mise en parrainage s'est opérée, souvent avec la difficulté de la première rencontre, pour quelques uns la relation n'a pas été au-delà.

Une fois instaurée, les relations se placent rapidement, la confiance s'installe et les parrains/marraines recueillent les confidences des jeunes, leurs doutes, leurs rêves, leur sentiment d'échec perpétuel.

Les parrains/marraines amènent le jeune à se challenger, à se placer sur un chemin de progrès en prenant en compte ce qu'il est.

La formation de coach ou l'expérience de manager de la plupart des professionnels (parrains) les aident à trouver leur place dans cette relation.

Les parrains/marraines agissent plus sur la posture du jeune, il n'y a pas de fatalité mais qu'ils sont maîtres de leurs choix et de leur avenir. Ils prennent conscience de leurs dérives et de leurs relations conflictuelles avec leurs proches.

Les parents

Il faut souligner l'importance du soutien des parents dans l'accompagnement du jeune. Un travail a été proposé avec les parents pour les remettre au centre de la relation avec leurs enfants, l'expérimentation a montré que les parents peuvent aussi s'investir et avoir une influence positive sur le nouveau parcours de leur enfant. Les Pates au beurre se sont entretenues avec les parents pour démystifier la relation au psychologue et agir sur la culpabilité des parents.

Quelques retours

Des animateurs

« Très bonne concentration et écoute, elle reste toujours très volontaire et semble beaucoup s'amuser et apprécié le théâtre. Se risque à passer la première, elle n'a pas peur d'essayer de nouvelles consignes. C'est un élément moteur du groupe. »

« Elle a du mal à se lancer, elle prétexte souvent la fatigue. Elle a un grand manque de confiance en elle qui ne lui permet pas de se laisser aller au jeu même si N lui demande de participer. Mais malgré tout elle tente des choses, elle a beaucoup plus de capacité qu'elle ne veut bien le croire. »

« K regorge d'énergie et de compétences. S'est montré le plus motivé et conciliant du groupe. Il réussit tout ce qu'il entreprend, persévère et ça porte ses fruits ! Il a besoin de « challenge », de défis, a eu besoin en atelier de repousser ses limites physiques surtout. N'a quasiment jamais reculé face aux propositions. Il sait exprimer clairement ce qu'il pense et il en est de fait agréable d'échanger avec lui. Il aime jouer, notamment avec 2 complices sur le groupe. Il fait preuve à mon sens d'une grande maturité et semble avoir besoin de reconnaissance des adultes. Il n'est pas indifférent à ce qu'on lui dit et sait écouter. Peut par contre s'emporter facilement et ne pas réussir à contrôler au mieux son impulsivité. »

« E a bien participé. Elle a été volontaire et a fait toutes les activités avec enthousiasme et sourire! En petit groupe, on sent qu'elle est plus à l'aise. »

« En petit groupe, j'ai senti F beaucoup plus à l'aise; le visage beaucoup plus ouvert, détendu, souriant/ il a bien participé. »

« Meilleure concentration et il a eu plus envie de participer à la séance. Parfois il a de petits soucis de compréhension mais ça ne l'empêche pas de jouer ou d'improviser une fois qu'il a bien compris ce qu'on lui demandait. »

Une marraine

« Les avis sont unanimes, F n'est plus le même. Il s'est transformé (en bien !) aussi bien dans sa famille dans laquelle il a renoué des liens, que dans l'établissement où son comportement est exemplaire et dans JEM. »

Un jeune

« Ce que j'aime bien C c'est que vous me dites des choses que personnes d'autres me dit » J